



## **Amicale PEC du 14e arrondissement**

Présidente : Kay Richiger tél. 079 319 59 34

Secrétaire : Nathalie Bussard

Caissière : Stéphanie Paquier Morier

Membres : Magali Monney, Sarah Tschiemer, Nicole Baehler

Mail : [pistesequestres14@sefanet.ch](mailto:pistesequestres14@sefanet.ch)

## **PROCES-VERBAL DE LA 7E ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE PEC DU 14E ARRONDISSEMENT DU 24 JANVIER 2019**

### **1. Bienvenue**

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes, à savoir :

6 municipaux de communes, soit Mme Isabelle de Pierpont St-Oyens, MM. Laurent Guignard Gimel, Charles-Olivier Humbert Le Vaud, Raymond Liardon Montherod, Daniel Barbezat Saubraz et Etienne Bovy Longirod

23 membres

Elle excuse M. Cédric Amacker ingénieur forestier à l'Etat de Vaud et M. Charles Troillet vice-président de l'AVIC, qui ne pouvaient être présents ce soir ainsi que divers membres et municipaux.

### **2. Procès-verbal de la séance du 2 février 2018**

Le PV de la précédente assemblée est accepté à l'unanimité.

Le site [www.chevaud.ch](http://www.chevaud.ch) a été remis à jour, la page d'accueil présente différents liens liés au cheval. Sous l'onglet AVIC, vous trouverez les pages des différents groupements cantonaux, dont notre PEC. Les cartes des parcours, le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que différentes informations y sont présents.

### **3. Rapport de la Présidente**

La présidente rappelle que l'Amicale existe depuis 7 ans et prend des initiatives pour garantir une vraie et durable représentation des cavaliers auprès des autorités. En tant que présidente, elle vous représente auprès de l'AVIC et fait partie de leur comité. En 2018, André Jordan de Carouge, Vaud a pris la présidence de l'AVIC, créée en 1991 par Charles Telfser.

#### **Travaux effectués en 2018 :**

Durant toute l'année nous veillons à ce que le réseau signalétique soit clairement visible et évident. Lors et à la fin des travaux de réfection, nous posons des fiches expliquant pourquoi le chemin est fermé et pour quelle durée pour informer les usagers des raisons de la fermeture.

Marchissy « La Pouilleuse » : A la suite des travaux effectués en 2017 le chemin a été réouvert au printemps. Merci à François Mignot qui nous a aidé au suivi du chantier.

Gimel Bois des Ursins : Les gardes-forestiers ont procédé à un éclaircissement de plusieurs chemins envahis par les ronces, merci pour leur travail.

Essertines au-dessus du stand : En concertation avec la commune d'Essertines et Maxime Schumacher, le nouveau garde forestier pour la région, un chemin très fréquenté et humide a été rénové par l'entreprise Dubugnon de Gimel avec qui nous avons travaillé précédemment. Le chemin a été élargi sur environ 500m, les gouilles ont été drainées par la pose de billes de bois et des branches, des renvois d'eau ont été creusés, et le chemin a ensuite été recouvert par de la terre originelle. Ce passage a été fermé après réfection car il est impératif que la terre puisse se consolider et se stabiliser avant le passage des chevaux ou d'autres usagers. Deux bâches spécialement conçues avec notre logo ainsi que des panneaux explicatifs ont été placés à trois endroits. Nous attendons le mois de juin avant de l'ouvrir à nouveau.

Quelques statistiques :

Le nombre de membres reste stable avec environ 55 qui payent régulièrement leurs cotisations. Les membres cotisants dans les manèges et grandes écuries se répartissent comme suit :

- Ranch Paradisio Begnins = 1
- Ecole Atelier Shanju Gimel = 1
- Le Courtillet Pizy = 2
- Ranch Zangalisa St-George = 5
- Centre les Dudes Essertines = 8 + un forfait global pour les élèves de Fr. 300.--
- Tell une Fleur Essertines = 9
- La Pastorale Burtigny = 13

A ce jour, nous avons mené à bien 5 gros chantiers en étroite collaboration avec les communes :

2014 Un chemin au lieu-dit Les Grandes Tattes (Essertines/Burtigny),

2014 Un passage dans l'eau au bois de la Plagne avec la commune de Gimel,

2016 Le chemin de la Guégnette à St-Oyens,

2017 La Pouilleuse à Marchissy,

2018 au-dessus du stand de tir sur la commune d'Essertines

On peut dire que les communes ont grandement contribué aux travaux avec Fr. 6'900.- en cash et Fr. 3'060.- en bois pour les travaux.

Vos cotisations ont financé les travaux pour un montant de Fr.11'650.-

Notre liste compte environ 100 personnes : détenteur de manège ou d'écurie, propriétaire de chevaux ou cavaliers, mais pas tous ne paient la cotisation ! Votre comité fait tout ce qu'il peut pour encourager les usagers de nos parcours à adhérer à la société et contribuer à améliorer le réseau qu'ils pratiquent. Malgré de multiples envois leur proposant de devenir membre et solidaire à notre cause, ils n'ont jamais répondu à nos courriers. Chaque année, nous investissons les cotisations sur le terrain et plus nous aurons de membres, plus nous pourrons améliorer les parcours !

En résumé : Une bonne collaboration coexiste entre les communes, les gardes forestiers et le PEC.

La situation actuelle est bonne mais nous souhaitons élargir l'amicale afin de sensibiliser plus de cavaliers aux bons usages et la bonne conduite en ballade.

#### **4. Présentation des comptes**

<b><u>RAPPORT DE LA CASSIERE EXERCICE 2018</u></b>	<b><u>Recettes</u></b>	<b><u>Dépenses</u></b>
Solde en banque 1 <sup>er</sup> janvier 2018	2'535.45	
Revenu des cotisations (57 membres payants)	3'100.--	
Revenu des cotisations 2019 déjà versées (20)	1'000.--	
Apport financier commune Essertines	1'500.--	
Frais bancaires et taxes postales		Fr. 55.50
Frais d'administration (timbres, copies et divers)		Fr. 215.35
Repas AG AVIC		Fr. 146.80
Frais travaux		Fr. 5'218.05
Cotisation AVIC (10.—par membre)		Fr. 660.--
Boissons AG		Fr. 270.35
	<hr/>	
	Fr. 8'135.45	Fr. 6'566.05
Solde à nouveau 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Fr. 1'569.40	

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les comptes ont été vérifiés par les vérificatrices Linda Pilloud et Frédérique Zesiger-Schärer. Décharge est donnée à la caissière à l'unanimité.

#### **6. Election du comité**

Le comité actuel est réélu à l'unanimité. Notre caissière souhaite quitter le comité. Ludovic Fatton accepte de reprendre son poste, il est élu à l'unanimité.

Les statuts stipulent que le comité peut être constitué de 5 à 9 membres donc nous serions heureux d'accueillir d'autres personnes au comité. Être membre du comité ne donne pas beaucoup de travail en soit mais nous aimerions étendre notre représentativité dans la région et par conséquent promouvoir une meilleure cohésion. Personne ne se propose, François Mignot dit que tout va bien et invite tous à acclamer le comité !

#### **Vérificatrices des comptes 2019 :**

1<sup>ère</sup> vérificatrice : Frédérique Zesiger-Schärer

2<sup>ème</sup> vérificatrice : Mary Croisier

Suppléante : Caroline Gilliard

#### **7. Projets d'activités 2019 & 8. Divers et propositions individuelles**

Dans toutes nos communications nous vous invitons à faire vos propositions de travaux ou d'activités. Peu de propositions nous parviennent. Actuellement pas de gros projet prévu, compte tenu qu'il faut compter 2 ans de cotisations pour son financement.

Malgré 7 chantiers aboutis, le nombre de membres stagne. La présidente relève que suivant les endroits, c'est plus difficile... par exemple, à St-George, il y a pas mal de chemins en dur.

Caroline Gilliard demande s'il y a des projets sur St-George. Magali Monney précise qu'actuellement la plupart des sentiers sont des chemins en graviers et qu'il serait agréable de pouvoir bénéficier de chemins en terre. Proposons de fixer un RV avec les autorités et le garde forestier pour trouver des solutions.

Magali Monney dit aussi que les cavaliers ont aussi des devoirs. Cette semaine, des cavaliers sont allés sur les pistes de ski de fond et sur le snowpark... ce type de comportement ne va pas aider les relations avec les autorités...

Rappel, il est interdit de passer à cheval sur les pistes de fond, il y a un seul endroit à St-George où les chevaux peuvent traverser la piste de ski de fond pendant l'hiver.

On parle des problèmes ici, mais ceux qui font les dégâts ne sont pas là !

La présidente informe que des travaux ont été fait au-dessus de chez Sarah Tschiemer et que le sentier a été très abimé, le garde-forestier l'a avertie qu'une remise en état est prévue au printemps. Mme Petitpierre indique également qu'un chemin un peu plus haut mériterait travaux.

Sarah précise que si on voit un arbre tombé, il faut nous le faire savoir afin d'avertir les gardes-forestiers. Ils pourront alors prévoir de l'enlever dès que possible.

Une matinée de travail de débroussaillage est prévue le samedi 30 mars 2019. Plusieurs groupes seront constitués dans les différents endroits. Nous voulons mobiliser les cavaliers à proximité des travaux à faire sur les chemins qu'ils empruntent souvent. N'hésitez pas d'ici là à nous donner vos idées.

Patricia Jacot propose de rendre les cotisations obligatoires. Ludovic Fatton précise que chaque propriétaire d'écurie devrait obliger ses pensionnaires à payer la cotisation. Le comité est entièrement d'accord mais les propriétaires de manège ne sont pas tous convaincus. Nous nous sommes rendus plusieurs fois dans certaines écuries, mais pas tous ne voient les bienfaits de notre Amicale.

Mme Petitpierre dit qu'il faut changer les mentalités. On est plus nombreux, il y a au départ une réaction de rejet pour atteinte aux libertés... mais finalement le message doit passer. Aujourd'hui, on ne peut plus faire comme il y a 40 ans !!

Mary Croisier suggère que si un projet est prévu, il faudrait aller discuter dans les écuries avoisinantes pour dire que l'on a besoin de soutien et demander aux cavaliers d'adhérer à notre PEC, ou alors, de profiter d'une réunion pour parler de l'Amicale.

Elle relève que si on aime son ou ses chevaux, il faut également aimer les chemins et être solidaire entre cavaliers. C'est un privilège que l'on a !

Carmen Zulauf dit qu'elle a mis les infos concernant le PEC en évidence dans son écurie. Elle trouve logique que si l'on est utilisateur, il faut adhérer. A d'ailleurs cotisé pour son école.

Patricia Jacot a constaté qu'il y a des vans qui se parquent dans Prévondavaux, elle propose de mettre un panneau explicatif pour les cavaliers extérieurs.

Raymond Liardon de la commune de Montherod remercie les cavaliers d'avoir respecté la signalétique pour les chemins fermés quelques temps derrière les Ursins suite à la rénovation.

François Mignot nous informe qu'un grand manège est en cours de construction à Bassins, qu'il faudra contacter les propriétaires.

#### Dates à retenir :

Assemblée générale de l'AVIC : vendredi 8 mars au soir, endroit à confirmer

Rallye le 22 juin chez Sarah Tschiemer

Pas de date fixée pour l'instant au Ranch Zangalisa

Centre des Dudes : des journées d'activité seront prévues les 1<sup>er</sup>s samedis du mois, 1<sup>ère</sup> fois le 6 avril. Avec marché agricole, gymkhana et diverses activités équestres (sauf au mois d'août)

### **9. Présentation du Centre des Dudes par Carmen Zulauf, Instructrice Parelli**

Carmen nous explique qu'elle a tenu une écurie à Avenches durant 25 ans. Elle a décidé en mars 2018 de quitter et est venue visiter l'écurie des Dudes et après réflexion, a décidé de s'y installer. Elle a repris l'école des Fjords (une vingtaine de chevaux et poulains) et shetlands (9 poneys). Elle a également ouvert des cours pour débutants pour des enfants plus âgés et des adultes. Elle propose également la formation des chevaux.

Elle a réduit le nombre de pensionnaires compte tenu qu'elle a des chevaux en formation et utilise plus le manège et y donne de nombreux cours.

Elle explique qu'elle a appris à monter de manière traditionnelle. Elle ne voulait pas donner des cours comme à l'époque en parlant fort au milieu du manège. Son métier de base est photographe mais passionnée de chevaux, elle est partie aux USA chez Pat Parelli pour une formation et a choisi par la suite d'en faire son métier.

Ses cours sont basés sur la psychologie (du cheval et de l'humain), le développement personnel, le travail à pied et à cheval. Elle organise différents séminaires, avec les chevaux ou non et reçoit de la clientèle qui vient en vacances.

Pour toute information complémentaire : <http://www.centre-les-dudes.ch/index.php/fr/>

### **10. Remerciements**

La municipalité d'Essertines pour la salle mise gratuitement à disposition.

Les Communes, les divers services forestiers ainsi que toutes les personnes ayant œuvré pour mener à bien nos projets durant l'année écoulée.

Tous les membres, pour leur compréhension, le respect de la forêt et des champs

La séance se termine à 21h10 suivie d'un verre de l'amitié.

**Amicale PEC du 14<sup>e</sup> arrondissement**



Kay Richiger  
Présidente



Nathalie Bussard  
Secrétaire

